

Demande de soumissions numéro 87055-14-0355

Services de conception graphique pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Questions et réponses n° 2

Question n° 1

Une des exigences (O2) consiste à fournir de l'information sur des contrats ou des travaux précédents que nous avons effectués pour le gouvernement ... cela comprend-il les commissions/conseils scolaires?

Réponse n° 1

Non, les commissions/conseils scolaires ne sont pas acceptés.

Question n° 2

L'exigence du contrat (O7) de réunions en personne dans un délai de deux jours ... la CCSN rembourse-t-elle les frais de déplacement engagés autres que le taux horaire fixé?

Réponse n° 2

Non, la CCSN ne rembourse pas les frais de déplacement autres que le taux horaire fixé. Voir l'annexe B – Base de paiement, sous 1.1 Honoraires professionnels.